

PRIORITAIRE

AGRICULTURE FRANÇAISE

Exploitations agricoles de France
Sur tout le territoire français
Ayant fait le nécessaire pour recevoir les aides
MAEC BIO



RESTE À PAYER PAR L'ETAT

Chers services de l'Etat,
Sauf erreur ou omission de notre part, le paiement des Mesures Agroenvironnementales et Climatiques (MAEC) et aides BIO attendu en mars 2024 pour un montant de plusieurs millions euros, et promis pour le 15 Juin 2024, ne nous est pas entièrement parvenu.
Nous vous prions de bien vouloir procéder à son règlement dans les meilleurs délais sous peine de pénalités de retard.

Numéro de facture

Date:

DESCRIPTION		MONTANT
QUANTITÉ	AIDE	TOTAL
	MAEC	
	BIO	
	Subtotal	
	Total	

INFO PAIEMENT :

Signé :

LA FERME FRANCE

URGENT